

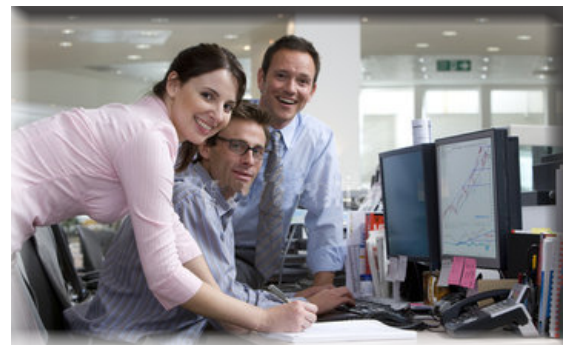
Titre professionnel Technicien(ne) d'Assistance en Informatique



Validation d'un titre de niveau IV (BAC) - Durée : 11 mois

ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Le technicien d'assistance en Informatique installe, configure, et dépanne les postes informatiques fixes ou mobiles, ainsi que leurs périphériques, afin d'adapter le poste de travail aux besoins des utilisateurs.



CONTENU DE LA FORMATION

Modules fondamentaux

- Mathématiques
- Techniques d'expression et de communication
- Micro-informatique : univers-micro, système d'exploitation, connexion Internet

Modules de spécialisation

- Electronique (analogique et numérique)
- Applications Bureautiques
- Réseau / Informatique Ingénierie de câblage
- Opération de Maintenance
- Préparation à l'Habilitation électrique
- Développement de la personnalité et image de soi
- Environnement socio-économique
- Anglais technique

Modules d'expertise

- Initiation à la programmation
- Réseaux Installation / Administration
- Téléphonie/PABX
- Qualité et communication
- Module de synthèse
- Projet technique

PROFIL

Pour les personnes ayant un niveau inférieur ou égal au BAC.

DEBOUCHES

Après de l'expérience, le technicien d'assistance en informatique peut devenir **responsable du parc informatique** dans une petite entreprise, ou **responsable du service après-vente** dans un magasin informatique.

POURSUITES D'ETUDES

Différents diplômes conduisent à ce métier :

Bac pro équipements et installations électriques,
Bac pro télécommunication et réseau,
BTS électronique, informatique, maintenance industrielle,
DUT Génie électrique

STAGE EN ENTREPRISE

Dans le cadre de la formation un stage de 8 semaines (280 h) doit être effectué en entreprise.



Unités de formation :

Jean-Denis SARAZIN
Murielle DEGAND

ILEP

1 Place Georges Lyon

BP 1194

59013 LILLE

Tél : 03.20.06.58.70

Fax : 03.20.53.80.27

Email : technologies59@ilep.fr

www.ilep.fr
Facebook et Viadeo



RÉGION
NORD-PAS DE CALAIS

